

Identifier et utiliser les ressources MITIC

Dossier d'approfondissement

Les acteurs MITIC dans l'enseignement

Il existe une organisation au niveau cantonal qu'il peut être bien de connaître.

Le projet « Ecole et Informatique » a été mis en place par le département pour offrir une équité entre les classes.

Dans l'idée que toutes les classes ont droit au même accès au numérique, que ce soit au niveau du matériel, des infrastructures et de son utilisation, il finance le matériel et offre un support technique avancé.

Les communes sont tenues de maintenir les infrastructures (bâtiments, réseaux), les établissements l'accompagnement des enseignants et les enseignants l'intégration effective dans leur pédagogie.

Pour plus d'information sur « Ecole et informatique », voir : <http://www.vd.ch/autorites/departements/dfjc/sg/ecole-et-informatique/> notamment le *Document de présentation du projet*

Pour mener à bien votre mission d'intégration, vous avez besoin au minimum :

- d'une infrastructure
- d'une maîtrise pédagogique

Accès à l'infrastructure (RI - UIT)

Bien que le canton fasse son possible pour que tous les élèves aient accès au numérique, la réalité est un peu différente. Raison de plus pour savoir quelles sont vos possibilités d'actions.

Au niveau de votre école, vous avez un **RI (Responsable Informatique)**. Dans tous les cas, c'est lui qui peut vous répondre sur le **plan technique** (besoin de matériel/logiciel, panne, etc...).

De plus en plus d'établissements sont gérés par l'**UIT (l'unité infrastructure et technique)** du département. Cette solution centralisée permet d'avoir une gestion externe de la technique. A ce moment, vous avez une indication sur les postes (numéros de téléphone et adresse mail de contact) qui vous permet de contacter directement le service en cas de panne. Cela n'empêche pas de contacter le RI lorsque vous avez des nouveaux besoins. Si vous êtes dans ce cas de figure, c'est que vous avez une infrastructure suffisante pour travailler avec le numérique.

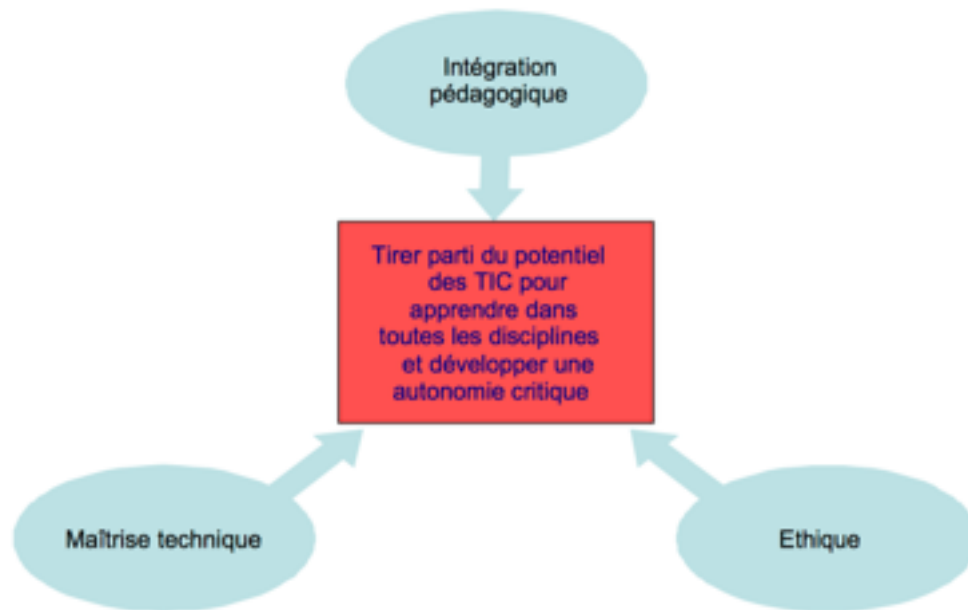
Le premier point d'infrastructure est l'**accès au réseau**. Quelle que soit votre situation, vous devez pouvoir accéder au réseau pour votre enseignement (même si les postes sont en insuffisances, il peut être intéressant de travailler avec les appareils des élèves). Dans le cas où ce ne serait pas le cas, il faut en faire la demande au RI.

Le matériel et le nombre de machines varient selon l'organisation. En principe, on compte 8 élèves pour 1 ordinateur au secondaire. La solution passe souvent par des salles informatiques, soit environ 1 salle pour 7 classes. A savoir que les ordinateurs sont remplacés après 7 ans et les plus anciens ne sont plus comptabilisés. Ce qui permet parfois d'augmenter un peu le nombre en gardant les machines les plus anciennes. Par exemple, juste pour accéder à internet. Sur ce plan également, c'est le RI qui doit vous permettre l'accès à ces ressources matérielles.

Maîtrise pédagogique (PResMITIC)

Avoir l'accès au matériel et l'infrastructure, n'est pas une condition suffisante pour en faire bon usage. La formation MSPRATIC est le fruit de cette observation du terrain.

Vos expériences antérieures et vos acquis lors de cette formation peuvent se révéler insuffisants dans un contexte changeant.



Aussi bien au niveau de votre maîtrise technique (nouveaux outils) du bienfondé étique (éducation) et pédagogique (utilité, efficacité), lorsque vous avez besoin de conseil ou d'accompagnement, vous contactez la **PResMITIC (Personne Ressource MITIC)**. Son rôle est de

- vous accompagner dans l'utilisation des MITIC
- de vous conseiller, vous encourager et vous mettre en confiance,
- expliciter les enjeux pédagogiques et didactiques
- propose des activités et des moyens adéquats pour les réaliser

Tous les établissements n'ont pas la chance de profiter de PResMITIC formé. Demandez à la direction quelle alternative elle a prévue. Il peut y avoir un enseignant référant dans ce rôle.

Si la PResMITIC et le RI sont la même personne. Attention de clarifier votre demande. Trop souvent nous avons besoin d'un soutien pédagogique qui se transforme en conseil technique.

Autres acteurs (Direction, collègues)

Pour terminer, il semble important de relever que trop souvent les difficultés émergent de manque de communication.

Le **PRAFO** pourra vous donner nombre de renseignements sur le fonctionnement de l'établissement (réservations de ressources, PResMITIC, etc). Si ce n'est pas le cas, adressez-vous à la **direction** qui saura vous renseigner.

Les **directions** sont souvent mal informées des besoins spécifiques ; à vous de faire remonter les difficultés. Celles-ci pourront parfois agir avec l'aide des communes.

L'**enseignement spécialisé** (voir <http://www.cellcips.ch>) peut amener des solutions pour les élèves à besoin spécifique.

Les **collègues** qui intègrent les MITIC peuvent partager leurs réussites et leurs idées ; profitez-en.